

# Communiqué de presse

16 juin 2023

La Possession

## La Ville de La Possession signe la reconduction de son Contrat Local de santé pour mieux coordonner la politique de santé

La ville de La Possession, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Possession, l'Agence Régionale de Santé de La Réunion et la préfecture ont signé leur Contrat Local de Santé (CLS) deuxième génération pour mieux répondre aux besoins de santé de la population sur ce territoire. Cette reconduction du CLS pour 2023-2026 permettra de poursuivre les actions amorcées dans le cadre du premier CLS (2016-2022) et de les développer à travers de nouveaux axes stratégiques.

### Le développement des politiques locales de santé

Le Contrat Local de Santé participe à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé dans les domaines de la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Il vise à favoriser l'égalité de l'accès au système de santé pour les populations qui en sont les plus éloignées, en mobilisant les acteurs du territoire autour d'un programme d'actions partagé, qui sera reconduit jusqu'en 2026.

### Le maintien d'une dynamique partenariale

Le contrat local de santé est conclu entre la ville de La Possession, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Possession, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de La Réunion et la Préfecture de La Réunion. De nombreux acteurs sont associés à son élaboration et sa déclinaison au sein du territoire possessionnais (services de l'Etat, associations, professionnels de santé, etc.).

Avec la reconduction de son contrat local de santé, la ville de La Possession et ses partenaires, s'engagent de nouveau dans une politique de santé à l'écoute des besoins, cohérente et mieux dimensionnée pour améliorer l'état de santé des Possessionnais.

Ainsi, certaines actions se verront se renforcer telles que :

- Le Sport Sur Ordonnance
- Les actions de Santé sur Mafate
- La limitation des perturbateurs endocriniens au sein de la collectivité
- Les «ça me dit santé» : prévention et information sur une thématique de santé par mois sur le marché forain.

*Consultations gynécologiques et ateliers de prévention pour les plus jeunes sur Mafate ( Sant'elle).*



Tandis que d'autres se déploieront à différentes échelles, telles que le plan global de lutte contre l'alcoolisme dans la continuité du projet #IMPAKT, des actions supplémentaires sont menées à destination des agents de la collectivité pour la lutte contre les addictions (Mois sans tabac..).



## Un diagnostic partagé du territoire de La Possession

La réactualisation du diagnostic local de santé de La Possession s'appuie sur le portrait de territoire établi par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) (données quantitatives sur l'offre de santé et l'état de santé des Possessionnais).

### Caractéristiques démographiques et socio-économiques

- 32 633 habitants (4% de la population réunionnaise)
- Une population avec une évolution annuelle de 0,8% (de 2013 à 2018) contre 0,5% pour le taux régional et un taux de natalité dynamique à 18 pour 1000
- Des facteurs socio-économiques favorables : un taux d'activité plus élevé (73,8% de la population active (15-64 ans) contre 69,2% au niveau régional), un taux de pauvreté inférieur (27% contre 38,9% pour l'ensemble de l'île)
- Une part du locatif social supérieure au taux régional : 25% du parc social en habitation principale (19,9% en taux régional)

### Situation en matière de santé

#### Etat de santé

- Des taux d'inscription en ALD toutes causes confondues inférieurs aux taux régionaux (22 391 contre 24 453 en taux régional), de même pour le diabète et les maladies psychiatriques
- Une mortalité prématurée moins importante qu'au niveau régional
- Une fréquence de diabète gestationnel plus élevée qu'à l'échelle régionale (153 femmes hospitalisées en 2020 pour diabète gestationnel, soit 25,1% des femmes enceintes, contre 23% au niveau régional)

#### Offre de santé

- 1 MSP présente sur la Possession (4 présentes dans la région Ouest)
- Des densités de professionnels de santé supérieures à l'échelle régionale
- Des établissements de soins en nombre
- Une difficulté d'accès aux soins dans les écarts (Dos d'âne, Mafate)

## Quatre axes de travail pour continuer de répondre à ces besoins de santé

### Axe n°1 : Santé environnementale

- Agir pour un cadre de vie sain et agréable
- Limiter l'impact des risques sanitaires sur l'état de santé de la population : lutter contre l'habitat indigne, les maladies vectorielles et zoonoses, sécuriser la distribution d'eau de consommation humaine
- Accompagner les personnes vulnérables à prendre soin de leur environnement et de leur santé
- Faire vivre la Charte du Réseau Environnement Santé « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »
- Favoriser l'écomobilité

Offrir un cadre de vie favorable à la santé de la population en agissant sur les facteurs environnementaux tels que l'élimination des déchets, la limitation de la prolifération de vecteurs de maladies (moustiques, rats), la gestion des situations d'insalubrité, et prôner des comportements plus écoresponsables.

### Axe n°2 : Nutrition, diabète et activité physique

- Promouvoir une nutrition favorable à la santé
- Promouvoir et faciliter l'accès à une alimentation équilibrée et adaptée, et à la pratique d'une activité physique régulière et adaptée
- Instaurer une démarche nutritionnelle pérenne
- Favoriser la mise en place de jardins partagés dans les quartiers
- Valoriser les productions locales, accompagner les acteurs ainsi que la population
- Développer le Sport sur Ordonnance pour le public ayant des limitations physiques
- Développer des activités physiques adaptées pour les seniors
- Démocratiser les activités sportives des associations locales et promouvoir la diversité des pratiques

Proposer aux habitants une offre d'activité physique accessible et adaptée à l'âge et l'état de santé de chacun, ainsi que des ateliers d'éducation nutritionnelle.

### Axe n°3 : Bien-être et santé mentale

- Agir sur la santé mentale et prévenir les situations de souffrance psychique et de mal-être
- Sensibiliser et prévenir dès le plus jeune âge aux conduites addictives
- Accompagner à la parentalité
- Prévenir les risques liés aux conduites addictives, et à la sexualité (VIH/IST/Sida, grossesses non prévues, violences), valoriser et renforcer le rôle éducatif des parents
- Lutter contre la stigmatisation et favoriser l'intégration dans la ville des personnes atteintes de troubles psychiques

Mener avec les jeunes des actions d'éducation à la santé sur les addictions et la vie affective et sexuelle, et développer le dispositif des consultations jeunes consommateurs.

Mener avec les parents un programme de soutien aux familles et à la parentalité.

### Axe n°4 : Accès à l'offre de soins

- Réduire les inégalités territoriales en matière de santé
- Permettre aux habitants des quartiers éloignés de bénéficier d'un suivi en matière de santé

### Contact presse :

#### Service Communication ARS La Réunion :

- Tél : 0262 93 94 93 - 0692 66 21 20
- Mail : [ars-reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-communication@ars.sante.fr)

#### Ville de La Possession :

- Isabelle HOARAU MAILLOT, Responsable du pôle autonomie et santé au CCAS – Port : 0692 20 03 84
- Farida LEQUOY, élue à la santé – Port : 0693 04 63 87